

Ces nouvelles divinités pourraient bien ravir aux autres leurs temples. Je ne parle pas de ceux que nous avons bâtis dans nos cœurs à leurs majestés, qui ne sauraient, avec toute leur puissance, nous rien donner de plus parfait qu'elles. Je ne pouvais, monseigneur, vous entretenir de sujets qui méritassent mieux d'interrompre vos occupations et vos soins. La grosseur de la reine est l'attente de tout le monde. On a déjà consulté les astres sur ce sujet.

Quant à moi, sans être devin,
J'ose gager que d'un Dauphin
Nous verrons dans peu la naissance ;
Thérèse, accomplissant le repos de la France,
Y fera, je m'assure, encor cette façon.
Ce qui confirme mon soupçon,
C'est la faveur des dieux, qui sert notre monarque
Comme il mérite, et qui ne put jamais
Lui refuser aucune marque
Du respect que le sort a pour tous ses souhaits.
La conjecture que je fais
N'est pas, seigneur, fort difficile ;
Car, sans vous étaler d'un discours inutile
Toutes les raisons que j'en ai,
Nous avons un roi trop habile
Pour ne pas réussir en tous ses coups d'essai.

A peine il commença ses premiers exercices,
Qu'il se fit admirer des héros de sa cour ;
Puis, d'un cœur ennemi de ces molles délices
Qui loin du champ de Mars ont choisi leur séjour,
Il sortit des bras de l'Amour,
Fit trembler cent cités, porta partout la guerre ;
Maint rempart fut ouvert, maint escadron rompu :
Les Flamands, s'ils eussent pu,
Se fussent cachés sous terre.
Tel on voit un jeune lion
Courir à sa première proie.

La Flandre allait souffrir plus de maux qu'il lion :
Ses peuples ignoraient l'usage de la joie ;
Louis eût renversé le reste de leurs tours,
Si la fille du prince ibère
N'eût interposé les Amours,
Qui firent plus en quatre jours
Qu'aucun plénipotentiaire,
Par son travail et ses discours,
En quatre mois n'aurait su faire.

Que si notre monarque aux tournois de Bellone
Se fit dès l'abord renommer,
N'a-t-il pas mieux fait que personne
Son apprentissage d'aimer ?
Pour l'objet qui l'a su charmer
N'a-t-il pas cédé des conquêtes,
Refusé des trésors, méprisé des États,
Et préféré Thérèse aux palmes toutes prêtes
Que le sort promettait aux efforts de son bras ?

Mais comment s'est-il pris tout d'un coup aux affaires ?

Quel roi mieux que le nôtre entend le cabinet ?

Peut-on développer d'un jugement plus net

Tant de conseils si nécessaires ?

Les soins de son État ne le lassent jamais ;

Et dans les travaux de la paix

Il agit encore en Hercule.

Un autre eût tout perdu quand nous perdîmes Jule ;

Mais de quel changement est suivi son trépas ?

Louis, ne l'ayant plus, sait régir ses provinces :

La machine de nos États,

Qui sans l'effort de cet Atlas

Eût fait succomber d'autres princes,

Ne pèse point au nôtre, et, non plus que les cieus,

N'a besoin pour support que du maître des dieux.

Tous ses commencements ayant été si beaux,

Celui de son hymen nous promet des miracles :

J'en attends un Dauphin, dont les exploits nouveaux

Ne pourront rencontrer d'assez puissants obstacles.

La victoire en tout lieu le doit accompagner.

Sans qu'il se fasse craindre on le verra régner :

C'est bien le mieux, qui le sait faire.

Les peuples les plus fiers sous un joug volontaire

Se verront d'eux-mêmes soumis.

Aux dépens de ses ennemis

Son état un jour doit s'accroître.

Il aura les dieux pour amis,

Il aura son père pour maître.

Thérèse, le portant avec un soin si tendre,

L'ornera de vertus et de dons inouis :

Jugez quel il doit être, et ce qu'on peut attendre

D'un chef-d'œuvre formé par elle et par Louis.

De sa mère, il tiendra la douceur et les charmes ;

Et de son père, l'art de dompter par les armes

Ceux qui résisteront à toutes ses bontés.

Il sera conquérant en diverses manières ;

Et son empire un jour n'aura plus de frontières,

Non pas même les cœurs des plus fières beautés.

Celle dont nous venons de chanter l'hyménée

Ne peut qu'elle ne rende un tel œuvre accompli ;

De bien moins de fleurons sa tête est couronnée

Que son cœur de vertus ne se montre rempli.

Les grâces, les beautés, qui reluisent en elle,

Ne font que la moitié d'un tout si précieux ;

Son esprit est divin, son âme est toute belle ;

Thérèse est un chef-d'œuvre achevé par les cieus.

Je me croyais sorti d'une haute entreprise,

Et mon chant me semblait ne pouvoir mieux finir :

Anne, par ses bontés dont mon âme est éprise,

S'est encor présentée à mon ressouvenir.

Notre Dauphin en doit tenir

Les mêmes dons, mais d'une autre manière :

La sagesse aux conseils, l'esprit plein de lumière,

La fermeté que l'on trouve aux héros,

Le surintendant l'avait envoyé à Rome comme ami de Pel-

Mazarin.

Et la constance dans les maux.

Mais, quoi ! de l'exercer il n'est plus de matière.

Vous dépeindre Anne tout entière

C'est pour ma muse un trop hardi projet :

Si vous regardez mon sujet,

Que dirai-je d'assez sublime ?

Que ne dirai-je point, si je suis mon devoir !

Dieux ! qu'on est empêché quand il faut qu'on exprime

Ce qu'on ne saurait concevoir !

Dispensez-moi de cette peine ;

Vous savez, monseigneur, quelle est Anne et Louis.

Vous voyez tous les jours notre nouvelle reine :

Si vos yeux n'en sont éblouis,

Je les tiens bons ; ils le sont, et personne

N'en a douté jusques ici :

Puissent-ils dans vingt ans veiller pour la couronne !

Je ne vous plaindrai pas d'avoir un tel souci.

Voilà, monseigneur, ce que je pense sur ce sujet. J'ai corrigé les derniers vers que vous avez lus, et qui ont eu l'honneur de vous plaire : j'espère que vous les trouverez en meilleur état qu'ils n'étaient. Entre autres fautes, j'y avais mis un deux pour un trois, ce qui est la plus grande rêverie dont un nourrisson du Parnasse se pût aviser ; la bévue ne vient que de là ; car je prends trop d'intérêt en tout ce qui regarde votre famille pour ne pas savoir de combien d'Amours et de Grâces elle est composée². Je me rétracterai plus amplement à la première occasion ; et cependant je serai toujours, monseigneur, etc.

XI. A M. DE MAUCROIX.

RELATION D'UNE FÊTE DONNÉE A VAUX.

22 AOÛT 1661.

Si tu n'a pas reçu réponse à la lettre que tu m'as écrite⁴, ce n'est pas ma faute ; je t'en

¹ Anne d'Autriche, mère du roi. Elle mourut cinq ans après, le 20 janvier 1666, à l'âge de soixante-quatre ans.

² Il s'agit probablement de quelque pièce composée pour madame Fouquet, dans laquelle la Fontaine s'était mépris sur le nombre des enfants qu'elle avait.

³ VAB. Il y a vous partout dans les manuscrits de Tallemant des Réaux ; mais le billet autographe adressé à de Maucroix, dont nous sommes possesseur, prouve que la Fontaine tutoyait son ami, et que la leçon vous n'est pas bonne.

⁴ De Maucroix était alors à Rome ; il s'y était rendu, sous le faux nom d'abbé de Crussy, pour remplir une mission secrète que Fouquet lui avait donnée. Il est écrit en marge des manuscrits de Tallemant des Réaux, cette note sur de Maucroix :

Le surintendant l'avait envoyé à Rome comme ami de Pel-

dirai une autre fois la raison, et je ne t'entre-tiendrai pour ce coup-ci que de ce qui regarde M. le surintendant : non que je m'engage à t'envoyer des relations de tout ce qui lui arrivera de remarquable ; l'entreprise serait trop grande, et en ce cas-là je le supplierais très-humblement de se donner quelquefois la peine de faire des choses qui ne méritassent point que l'on en parlât, afin que j'eusse le loisir de me reposer. Mais je crois qu'il y serait aussi empêché que je le suis à présent. On dirait que la Renommée n'est faite que pour lui seul, tant il lui donne d'affaires tout à la fois. Bien en prend à cette déesse de ce qu'elle est née avec cent bouches ; encore n'en a-t-elle pas la moitié de ce qu'il faudrait pour célébrer dignement un si grand héros ; et je crois que, quand elle en aurait mille, il trouverait de quoi les occuper toutes.

Je ne te conterai donc que ce qui s'est passé à Vaux le 17 de ce mois¹. Le roi, la reine mère, Monsieur, Madame, quantité de princes et de seigneurs, s'y trouvèrent : il y eut un souper magnifique, une excellente comédie, un ballet fort divertissant, et un feu qui ne devait rien à celui qu'on fit pour l'entrée².

Tous les sens furent enchantés ;
Et le régal eut des beautés
Dignes du lieu, dignes du maître,
Et dignes de leurs majestés,
Si quelque chose pouvait l'être.

On commença par la promenade. Toute la cour regarda les eaux avec grand plaisir. Jamais Vaux ne sera plus beau qu'il le fut cette soirée-là, si la présence de la reine ne lui donne encore un lustre qui véritablement lui manquait³. Elle

lisson. Voyez le *Recueil des défenses de Fouquet*, in-16, t. III, p. 366, 368, 392 ; t. VIII (ou t. III de la continuation), p. 417 à 440 ; et la *Vie de François de Maucroix*, dans les *Nouvelles Œuvres diverses de J. de la Fontaine*, 1820, in-8°, p. 185.

¹ Loret (*Muse historique*, liv. XII, p. 429, lett. xxxix, en date du 20 août) nous apprend que cette fête eut lieu un mercredi. Pour les éclaircissements qui y sont relatifs, on doit consulter l'*Histoire de la vie et des ouvrages de J. de la Fontaine*, troisième édition, 1824, in-8°, p. 70. Fouquet avait déjà traité la cour à Vaux dans le mois de juin précédent. On y avait joué l'*Ecole des Maris* de Molière. La reine d'Angleterre, MONSIEUR et MADAME, se trouvaient à cette fête ; mais le roi n'y était pas. Voyez la *Muse historique* de Loret, l. XII, p. 429.

² C'est-à-dire l'entrée de la reine, qui a été le sujet de la lettre à Fouquet.

³ Sur ce passage les manuscrits de Tallemant des Réaux con-

était demeurée à Fontainebleau pour une affaire fort importante : tu vois bien que j'entends parler de sa grossesse¹. Cela fit qu'on se consola, et enfin on ne pensa plus qu'à se réjouir. Il y eut grande contestation entre la cascade, la gerbe d'eau, la fontaine de la couronne, et les animaux, à qui plairait davantage ; les dames n'en firent pas moins de leur part.

Toutes entre elles de beauté
Contestèrent aussi, chacune à sa manière :
La reine avec ses fils² contesta de bonté ;
Et Madame³, d'éclat avecque la lumière.

Je remarquai une chose à quoi peut-être on ne prit pas garde : c'est que les nymphes de Vaux eurent toujours les yeux sur le roi : sa bonne mine les ravit toutes, s'il est permis d'user de ce mot en parlant d'un si grand prince.

Ensuite de la promenade on alla souper. La délicatesse et la rareté des mets furent grandes ; mais la grâce avec laquelle monsieur et madame la surintendante firent les honneurs de leur maison le fut encore davantage.

Le souper fini, la comédie eut son tour : on avait dressé le théâtre au bas de l'allée des sapins.

En cet endroit, qui n'est pas le moins beau
De ceux qu'enferme un lieu si délectable,
Au pied de ces sapins et sous la grille d'eau,
Parmi la fraîcheur agréable
Des fontaines, des bois, de l'ombre, et des zéphyrs,
Furent préparés les plaisirs
Que l'on goûta cette soirée.
De feuillages touffus la scène était parée,
Et de cent flambeaux éclairée :
Le ciel en fut jaloux. Enfin figure-toi
Que, lorsqu'on eut tiré les toiles,
Tout combattit à Vaux pour le plaisir du roi :
La musique, les eaux, les lustres, les étoiles.

Les décorations furent magnifiques, et cela ne se passa pas sans musique.

On vit des rocs s'ouvrir, des termes se mouvoir,
Et sur son piédestal tourner mainte figure.
Deux enchanteurs pleins de savoir
Firent tant, par leur imposture,
Qu'on crut qu'ils avaient le pouvoir

tiennent la note suivante : « Le roi avait demandé encore une fête pour les relevailles de la reine. »

¹ Cette dernière phrase n'est pas dans Tallemant des Réaux.

² C'est-à-dire la reine mère. Ses fils étaient le roi et MONSIEUR.

³ Henriette d'Angleterre, mariée à MONSIEUR seulement depuis quelques mois.

De commander à la nature.
L'un de ces enchanteurs est le sieur Torelli¹,
Magicien expert et faiseur de miracles ;
Et l'autre c'est le Brun², par qui Vaux embellit
Présente aux regardants mille rares spectacles :
Le Brun, dont on admire et l'esprit et la main,
Père d'inventions agréables et belles,
Rival des Raphaëls, successeur des Apelles,
Par qui notre climat ne doit rien au romain.
Par l'avis de ces deux la chose fut réglée.

D'abord aux yeux de l'assemblée
Parut un rocher si bien fait,
Qu'on le crut rocher en effet ;
Mais, insensiblement se changeant en coquille³,
Il en sortit une nymphe gentille
Qui ressemblait à la Béjart⁴,
Nymphe excellente dans son art,
Et que pas une ne surpasse.

Aussi récita-t-elle avec beaucoup de grâce
Un prologue, estimé l'un des plus accomplis
Qu'en ce genre on pût écrire,
Et plus beau que je ne dis,
Ou bien que je n'ose dire ;
Car il est de la façon
De notre ami Pellisson⁵.
Ainsi, bien que je l'admire,

¹ Jacques Torelli naquit en 1608, et était un gentilhomme de Fano, en Italie, où il mourut en 1678, après y avoir construit un magnifique théâtre. Louis XIV l'avait attiré en France, et c'est à la cour de ce monarque qu'il fit sa fortune.

² Charles le Brun, né à Paris le 2 mars 1619, mort dans la même ville le 26 juin 1699. Le chancelier Séguier fut son premier protecteur ; mais Fouquet, habile à discerner tous les genres de mérite, attacha le Brun à son service, en lui faisant douze mille livres de pension, outre le paiement de ses ouvrages. Ce furent les embellissements qu'il fit à Vaux, et dans la maison de Fouquet à Saint-Mandé, qui le firent connaître à Mazarin, à la reine mère et au roi, et qui devinrent la source de sa faveur et de sa fortune. Voyez les *Vies des premiers peintres du roi*, par Lépicié, t. I, p. 4, 28 et 98, et les *Hommes illustres* de Perrault, 1696, in-folio, p. 91.

³ Une des choses qui charma le plus dans cette fête fut la coquille dont parle ici la Fontaine, et la Béjart qui en sortit brillante d'attraits et de grâces. On fit dans le temps une chanson sur ce sujet, qui se terminait ainsi :

Peut-on voir nymphe plus gentille
Qu'était Béjart l'autre jour,
Lorsqu'on vit ouvrir sa coquille ?
Tout le monde disait à l'entour,
Lorsqu'on vit ouvrir sa coquille :
Voici la mère d'Amour.

Recueil manuscrit de chansons historiques et critiques,
in-folio, t. IV, p. 285.

⁴ Armande-Gréssinde-Claire-Élisabeth Béjart, actrice de la troupe de Molière : ce dernier l'épousa le 20 février 1652. Après la mort de cet homme illustre, elle se maria à un acteur de sa troupe, nommé Guérin d'Estriches, sans talent, sans fortune, sans esprit, sans figure. Elle quitta le théâtre en 1694, et mourut le 5 octobre 1700.

⁵ Le prologue de la comédie des *Fâcheux* fut composé par Pellisson, et se trouve dans ses *Œuvres*.

Je m'en tairai puisqu'il n'est pas permis
De louer ses amis¹.

Dans ce prologue, la Béjart, qui représente la nymphe de la fontaine où se passe cette action, commande aux divinités qui lui sont soumises de sortir des marbres qui les enferment, et de contribuer de tout leur pouvoir au divertissement de sa majesté : aussitôt les termes et les statues qui font partie de l'ornement du théâtre se meuvent, et il en sort, je ne sais comment, des faunes et des bacchantes qui font l'une des entrées du ballet. C'est une fort plaisante chose que de voir accoucher un terme, et danser l'enfant en venant au monde. Tout cela fait place à la comédie, dont le sujet est un homme arrêté par toutes sortes de gens, sur le point d'aller à une assignation amoureuse².

C'est un ouvrage de Molière³.
Cet écrivain, par sa manière,
Charme à présent toute la cour.
De la façon que son nom court,
Il doit être par delà Rome⁴ :
J'en suis ravi, car c'est mon homme.
Te souvient-il bien qu'autrefois
Nous avons conclu d'une voix
Qu'il allait ramener en France
Le bon goût et l'air de Térèce ?
Plaute n'est plus qu'un plat bouffon,
Et jamais il ne fit si bon
Se trouver à la comédie ;
Car ne pense pas qu'on y rie
De maint trait jadis admiré,
Et bon in illo tempore⁵ :
Nous avons changé de méthode ;
Jodelet⁶ n'est plus à la mode,

¹ Ces trois derniers vers ne sont pas dans les manuscrits de Tallemant des Réaux.

² Les *Fâcheux*, comédie de Molière, conçue, faite, et apprise pour cette fête, dans l'espace de quinze jours ; depuis jouée à Paris, le 4 novembre 1661. Elle eut quarante-quatre représentations, et fut imprimée en février 1662. Cette comédie fut le premier exemple des comédies-ballets et des pièces à trois.

³ Il y a, en marge des manuscrits de Tallemant des Réaux, cette note aujourd'hui curieuse sur Molière : « Le chef de la troupe des comédiens de Monsieur, où est la Béjart. »

⁴ Où de Maucroix était alors.

⁵ Les quatre vers qui suivent ne sont pas dans les manuscrits de Tallemant des Réaux.

⁶ Personnage dont le type a été emprunté au théâtre espagnol, et qui fut mis plusieurs fois sur la scène française avec succès. Scarron donna d'abord *Jodelet*, ou le *Maître valet*, en 1643 ; d'Ouille, *Jodelet astrologue*, en 1646 ; Scarron, la même année, *Jodelet duelliste* ; Thomas Corneille, *Jodelet prince*, en 1655 ; et Brécourt, la *Feinte mort de Jodelet*, en 1655 ; mais cette mort ne fut pas feinte, car cette pièce en-

Et maintenant il ne faut pas
Quitter la nature d'un pas¹.

On avait accommodé le ballet à la comédie, autant qu'il était possible, et tous les danseurs y représentaient des fâcheux de plusieurs manières : en quoi certes ils ne parurent nullement fâcheux à notre égard ; au contraire, on les trouva fort divertissants, et ils se retirèrent trop tôt au gré de la compagnie. Dès que ce plaisir fut cessé, on courut à celui du feu.

Je voudrais bien l'écrire en vers
Tous les artifices divers
De ce feu le plus beau du monde,
Et son combat avecque l'onde,
Et le plaisir des assistants.
Figure-toi qu'en même temps
On vit partir mille fusées,
Qui, par des routes embrasées,
Se firent toutes dans les airs
Un chemin tout rempli d'éclairs,
Chassant la nuit, brisant ses voiles.
As-tu vu tomber des étoiles ?
Tel est le sillon enflammé,
Ou le trait qui lors est formé.
Parmi ce spectacle si rare,
Figure-toi le tintamarre,
Le fracas, et les sifflements,
Qu'on entendait à tous moments.
De ces colonnes embrasées
Il renaissait d'autres fusées,
Ou d'autres formes de pétard,
Ou quelque autre effet de cet art ;
Et l'on voyait régner la guerre
Entre ces enfants du tonnerre,
L'un contre l'autre combattant,
Voltigeant et pirouettant,
Faisant un bruit épouvantable,
C'est-à-dire un bruit agréable.
Figure-toi que les échos
N'ont pas un moment de repos,
Et que le chœur des néréides
S'enfuit sous ses grottes humides.
De ce bruit Neptune étonné
Eût craint de se voir détrôné,
Si le monarque de la France

nuya ; et, comme le dit la Fontaine, Molière fit changer la mode, et chassa *Jodelet* du théâtre.

¹ Il est curieux d'opposer à ce jugement prophétique la manière froide et dédaigneuse avec laquelle s'exprimait, sur le compte de Molière, un homme du monde qui écrivait, vers ce temps, ses souvenirs pour lui-même ou pour ses amis. Je veux parler de Tallemant des Réaux. Tallemant se trompe sur la Béjart, qui, à l'époque dont il parle, n'était pas celle que Molière épousa, mais sa sœur ; erreur qui n'infirmait pas le reste du récit de Tallemant. C'est le seul témoignage contemporain sur la jeunesse de notre grand comique ; et ceux qui ont écrit sur lui des notices ou des biographies n'en ont pas senti toute l'importance.

N'eût rassuré, par sa présence,
Ce dieu des moites tribunaux,
Qui crut que les dieux infernaux
Venaient donner des sérénades
A quelques-unes des naïades.
Enfin la peur l'ayant quitté,
Il salua sa majesté :
Je n'en vis rien, mais il n'importe.
Le raconter de cette sorte
Est toujours bon ; et, quant à toi,
Ne t'en fais pas un point de foi.

Au bruit de ce feu succéda celui des tambours ; car, le roi voulant s'en retourner à Fontainebleau cette même nuit, les mousquetaires étaient commandés. On retourna donc au château, où la collation était préparée. Pendant le chemin, tandis qu'on s'entretenait de ces choses, et lorsqu'on ne s'attendait plus à rien, on vit en un moment le ciel obscurci d'une épouvantable nuée de fusées et de serpenteaux. Faut-il dire obscurci ou éclairé ? Cela partait de la lanterne du dôme : ce fut en cet endroit que la nuée creva d'abord. On crut que tous les astres, grands et petits, étaient descendus en terre, afin de rendre hommage à Madame ; mais l'orage étant cessé, on les vit tous en leur place. La catastrophe de ce fracas fut la perte de deux chevaux.

Ces chevaux qui jadis un carrosse tirèrent,
Et tirent maintenant la barque de Caron,
Dans les fossés de Vaux tombèrent,
Et puis de là dans l'Achéron.

Ils étaient attelés à l'un des carrosses de la reine ; et s'étant cabrés à cause du feu et du bruit, il fut impossible de les retenir. Je ne croyais pas que cette relation dût avoir une fin si tragique et si pitoyable¹. Adieu. Charge ta mémoire de toutes les belles choses que tu verras au lieu où tu es².

XII. — A M. DE MAUCROIX.

Ce samedi matin (septembre 1662)³.

Je ne puis te rien dire de ce que tu m'as écrit sur mes affaires, mon cher ami ; elles me

¹ Si propre à exciter la compassion.

² C'est-à-dire de tous les monuments antiques et modernes qu'on admire dans la ville de Rome, où de Maucroix était alors.

³ Cette date, entre parenthèses, a été ajoutée par nous ; mais elle est certaine, puisque Fouquet fut arrêté à Nantes le 5 septembre 1662.

touchent⁴ pas tant que le malheur qui vient d'arriver au surintendant. Il est arrêté, et le roi est violent contre lui, au point qu'il dit avoir entre les mains des pièces qui le feront pendre... Ah ! s'il le fait, il sera autrement cruel que ses ennemis, d'autant qu'il n'a pas, comme eux, intérêt d'être injuste. Madame de B.² a reçu un billet où on lui mande qu'on a de l'inquiétude pour M. Pellisson : si ça est, c'est encore un grand surcroît de malheur. Adieu, mon cher ami : t'en dirais³ beaucoup davantage, si j'avais l'esprit tranquille présentement ; mais, la prochaine fois, je me dédommagerai pour aujourd'hui.

Ferunt summus fulmina montes⁴.

XIII. — A M. FOUQUET⁵.

Paris, ce 30 janvier 1665.

MONSIEUR,

J'ai toujours bien cru que vous sauriez conserver la liberté de votre esprit dans la prison même ; et je n'en veux pour témoignage que vos défenses⁶ : il ne se peut rien voir de plus convaincant, ni de mieux écrit. Les apostilles que vous avez faites à mon ode⁷ ne sauraient partir non plus que d'un jugement très-solide et d'un goût extrêmement délicat. Vous voulez, monseigneur, que l'endroit de Rome soit supprimé ; et vous le voulez, ou parce que vous avez

⁴ Elles me touchent, pour elles ne me touchent. Un exemple semblable de la suppression de la négative se trouve dans la lettre à Champmeslé, ci-après, p. 495.

² Madame de Bellière (Duplessis), l'amie et la confidente de Fouquet. Voyez dans les *Mémoires de Conrart*, publiés par M. Monmerqué, une lettre, en date du 19 septembre 1662, qu'elle écrivit à cette époque à Pomponne, t. XLVIII, p. 259.

³ T'en dirais, pour je t'en dirais. La Fontaine supprimait quelquefois le pronom. Il y en a d'autres exemples.

⁴ Ce billet est curieux en ce qu'il peint naïvement l'âme sensible et aimante de la Fontaine, incapable de s'occuper de ce qui le concerne lorsqu'il apprend l'infortune de son ami.

⁵ La Fontaine avait fait parvenir à Fouquet, dans sa prison, l'ode qu'il avait composée pour lui. Celui-ci la lui renvoya avec quelques observations critiques. C'est à ces observations que notre poète répond dans cette lettre.

⁶ Ces défenses ont été recueillies et imprimées par les Elzevirs, en quatorze volumes in-48. Quelques auteurs ont à tort confondu ces défenses de Fouquet avec les beaux plaidoyers que composa pour lui Pellisson, et qui se trouvent dans les *Œuvres diverses* de ce dernier, 1785, trois volumes in-12.

⁷ Voyez ci-dessus, p. 525.

XIV. — DE COLBERT

A M. DE LA FONTAINE.

A Fontainebleau le 7 août 1666.

MONSIEUR,

Le roi ayant été informé que les officiers des forêts dépendant du duché de Château-Thierry ont pris des chauffages sur un pied excessif, même hors des années de leurs exercices, et commis une infinité d'autres malversations dans lesdites forêts, sa majesté m'a commandé de vous écrire ces lignes de sa part, pour vous dire que son intention est que vous en fassiez faire une exacte recherche ; et qu'en même temps vous examiniez leurs titres, afin que, si ces jouissances sont mal fondées, vous en fassiez faire l'imputation sur le remboursement qu'ils doivent recevoir de leurs offices.

Je suis,

MONSIEUR,

Votre très-humble et très-obéissant
serviteur, COLBERT.

XV. — A M. BAFOY,

INTENDANT DES AFFAIRES DE SON ALTESSE
MONSIEUR LE DUC DE BOUILLON, A PARIS.

A Reims, ce 1^{er} septembre 1666.

MONSIEUR,

Voici le temps de faire nos ventes venu. Nous avons sursis l'exploitation de celles de l'an passé, par déférence aux volontés de son altesse, et à ce que son conseil avait exigé de nous. Ainsi il y a tantôt deux ans que nous ne touchons rien de nos charges. Je m'adresse à vous plutôt qu'à pas un autre, sachant très-bien que vous êtes pour la justice, et vous supplie, en mon particulier, et au nom de tous les officiers, de considérer qu'il n'y en a pas un de nous qui puisse ainsi attendre la jouissance de son revenu sans une extrême incommodité. Je ne crois pas que son altesse veuille que des gens qui ont eu assez de respect pour ne se pas vouloir servir de leurs arrêts soient

trop de piété, ou parce que vous n'êtes pas instruit de l'état présent des affaires¹. Ceux qui vous gardent ne font que trop bien leur devoir. L'exemple de César étant chez les anciens, il vous semble qu'il ne sera pas assez connu. Cela pourrait arriver, sans le jour que les écrivains lui ont donné : ils ne manquent jamais de l'alléguer en de pareilles occasions. Je m'en suis servi, parce qu'il est consacré à cette matière. D'ailleurs, ayant déjà parlé de Henri IV dans mon *élégie*², je ne voulais pas proposer à notre prince de moindres modèles que les actions de clémence du plus grand personnage de l'antiquité. Quant à ce que vous trouvez de trop poétique pour pouvoir plaire à notre monarque, je le puis changer, en cas que l'on lui présente mon ode ; ce que je n'ai jamais prétendu. Que pourraient ajouter les Muses aux sollicitations qu'on fera pour vous ? car je ne doute nullement que les premières personnes du monde ne s'y emploient. J'ai donc composé cette ode à la considération du Parnasse. Vous savez assez quel intérêt le Parnasse prend à ce qui vous touche. Or, ce sont les traits de poésie qui font valoir les ouvrages de cette nature. Malherbe en est plein, même aux endroits où il parle au roi. Je viens enfin à cette apostille où vous dites que je demande trop basement une chose qu'on doit mépriser. Ce sentiment est digne de vous, monseigneur ; et, en vérité, celui qui regarde la vie avec une telle indifférence ne mérite aucunement de mourir ; mais peut-être n'avez-vous pas considéré que c'est moi qui parle, moi qui demande une grâce qui nous est plus chère qu'à vous. Il n'y a point de termes si humbles, si pathétiques, et si pressants, que je ne m'en doive servir en cette rencontre. Quand je vous introduirai sur la scène, je vous prêterai des paroles convenables à la grandeur de votre âme. Cependant permettez-moi de vous dire que vous n'avez pas assez de passion pour une vie telle que la vôtre. Je tâcherai pourtant de mettre mon ode en l'état où vous souhaiterez qu'elle soit ; et je serai tous les jours, etc.

¹ Fouquet était si étroitement gardé, qu'il ignorait l'insulte faite au duc de Créqui, et la saisie d'Avignon ordonnée par le roi.

² Voyez ci-dessus, p. 518.

réduits à ne pouvoir subsister, ni qu'elle veuille que nous soyons plus malheureux que tous ses autres sujets. Je vous prie, monsieur, de faire savoir à M. de Vivaretz l'ordre que le conseil de son altesse prétend y mettre. Quoi qu'il arrive, je serai toujours,

MONSIEUR,

Votre très-humble et très-obéissant
serviteur, DE LA FONTAINE.

XVI.

A M^{ME} LA DUCHESSE DE BOUILLON ¹.

Château-Thierry, juin 1671.

Je ne sais, madame, qu'écrire à votre altesse qui soit digne d'elle, et qui puisse la réjouir. Il m'a semblé que la poésie s'acquitterait mieux de ce devoir que la simple prose. Il m'a encore paru qu'il vous fallait donner un nom du Parnasse. Je crois vous avoir déjà donné celui d'Olympe en des occasions de pareille nature. Ne pourrait-on point mettre en chant ces paroles ?

Qu'Olympe a de beauté, de grâces, et de charmes !
Elle sait enchanter les esprits et les yeux.
Mortels, aimez-la tous : mais ce n'est qu'à des dieux
Qu'est réservé l'honneur de lui rendre les armes.

Ce que je vais ajouter n'est pas moins vrai, et m'a été confirmé par des correspondants que j'ai toujours eus à Paphos, à Cythère, et à Amathonte. Je me doutais bien que cela serait, et m'en étais déjà aperçu la dernière fois que j'eus l'honneur de vous voir.

La mère des Amours et la reine des Grâces,
C'est Bouillon ; et Vénus lui cède ses emplois.
Tout ce peuple à l'envi s'empresse sur vos traces,
Plus nombreux qu'il n'était, et tout fier de vos lois.

Vous fites dire, l'année passée, à M. de la Haye ² qu'il eût soin que je ne m'ennuyasse point

¹ Sur ce qui concerne la duchesse de Bouillon, voyez p. 556, 2^e colonne, note 4. Voyez aussi Loret (*Gazette historique*, liv. XIII, p. 58, lett. xv, en date du 22 avril 1662). Loret nous apprend que ce fut l'évêque de Mirepoix qui maria la duchesse de Bouillon ; que les noces se firent chez la princesse de Soissons, et que le roi et la reine s'y trouvèrent.

² M. de la Haye était prévôt du duc de Bouillon à Château-

à Château-Thierry. Il est fort aisé à M. de la Haye de satisfaire à cet ordre ; car, outre qu'il a beaucoup d'esprit,

Peut-on s'ennuyer en des lieux
Honorés par les pas, éclairés par les yeux
D'une aimable et vive princesse,
A pied blanc et mignon, à brune et longue tresse ?
Nez troussé c'est un charme encor, selon mon sens ;
C'en est même un des plus puissants.
Pour moi, le temps d'aimer est passé, je l'avoue :
Et je mérite qu'on me loue
De ce libre et sincère aveu,
Dont pourtant le public se souciera très-peu.
Que j'aime ou n'aime pas, c'est pour lui même chose :
Mais s'il arrive que mon cœur
Retourne à l'avenir dans sa première erreur,
Nez aquilins et longs n'en seront pas la cause.

XVII.

A MADEMOISELLE DE CHAMPMESLÉ ¹.

Château-Thierry, ce jeudi 12 1676.

Je suis à Chaûry ², mademoiselle ; jugez si je dois penser à vous, moi qui ne vous oublierais point au milieu de la plus brillante cour. M. Racine avait promis de m'écrire : pourquoi ne l'a-t-il pas fait ? Il aurait sans doute parlé de vous, n'aimant rien tant que votre charmante personne : ç'aurait été le plus grand soulagement à la peine que j'éprouve à ne plus vous voir. S'il savait que j'ai suivi en partie les conseils qu'il m'a donnés, sans cesser pourtant d'être fidèle à la paresse et au sommeil, il aurait peut-être par reconnaissance mandé de vos nouvelles et des siennes : mais véritablement je l'excuse ; aussi bien les agréments de votre société remplissent tellement les cœurs, que toutes les autres impressions s'affaiblissent.

Que vous aviez raison, mademoiselle, de dire qu'ennui galoperait avec moi devant que j'aie perdu de vue les clochers du grand village ³ ! c'est chose si vraie, que je suis présentement

Thierry. Ce fut lui qui joua le savetier dans les *Rieurs de Beau-Richard*. Voyez p. 288 et 632.

¹ Sur mademoiselle de Champmeslé, voyez l'*Histoire de la vie et des ouvrages de Jean de la Fontaine*, troisième édition, 1824, in-8°, p. 255 à 261, et l'*Histoire du Théâtre français*, par les frères Parfaict, t. XIV.

² Abréviation du nom de Château-Thierry, encore en usage aujourd'hui dans cette ville.

³ Les clochers de Paris.

d'une mélancolie qui ne pourra, je le sens, se dissiper qu'à mon retour à Paris.

A guérir un atrabilaire,
Oui, Champmeslé saura mieux faire
Que de Fagon ¹ tout le talent ;
Pour moi, j'ose affirmer d'avance
Qu'un seul instant de sa présence
Peut me guérir incontinent.

Bois, champs, ruisseaux, et nymphes des prés, me ² touchent plus guère, depuis qu'avez enchaîné le bonheur près de vous ; aussi compté-je partir bientôt. Toutefois je m'occupe si peu de mes affaires, que je ne sais quand elles finiront. C'est chose de dégoût que compte ³, vente, arrérages ; parler votre langage est mieux mon fait : mais n'allez pas imaginer que je prétende parler si bien que vous ; c'est chose impossible, et que ne tenterai de ma vie.

Voudrez-vous engager M. Racine à m'écrire ? vous ferez œuvre pie, j'en réponds. J'espère qu'il me parlera de vos triomphes ; en quoi je suis d'autant persuadé que la matière ne lui manquera pas. Je me flatte qu'il m'écrira aussi que vous pensez à moi, assurant que ce me sera la nouvelle la plus agréable à apprendre, et que jamais ne trouverez de serviteur plus fidèle ni plus dévoué que

DE LA FONTAINE.

XVIII. — A LA MÊME.

LETTRE ÉCRITE DE LA CAMPAGNE, EN 1678.

Comme vous êtes la meilleure amie du monde, aussi bien que la plus agréable, et que vous prenez beaucoup de part à ce qui regarde vos amis, il est à propos de vous mander ce que font ceux qui ne vous ont pas suivie. Ils boivent, depuis le matin jusqu'au soir, de l'eau, du vin, de la limonade, et cætera ; rafraichissements légers à qui est privé de vous voir. La

¹ Guy-Crescent Fagon, médecin et botaniste célèbre. Il naquit le 11 mai 1658, dans le Jardin des Plantes, dont Guy de la Brosse, son oncle, fut fondateur et intendant. Fagon devint, en 1680, premier médecin de madame la Dauphine, puis de la reine, et enfin de Louis XIV en 1693 ; il mourut le 11 mars 1718.

² Il y a ainsi dans l'original, et non pas *ne me*.

³ La Fontaine a encore écrit *conte*, et plus haut *conte-je*.

chaleur et votre absence nous jettent tous en d'insupportables langueurs. Quant à vous, mademoiselle, je n'ai pas besoin que l'on me mande ce que vous faites : je le vois d'ici. Vous plaisez depuis le matin jusqu'au soir, et accumulez cœurs sur cœurs. Tout sera bientôt au roi de France et à mademoiselle de Champmeslé ¹. Mais que font vos courtisans ? car, pour ceux du roi, je ne m'en mets pas autrement en peine. Charmez-vous l'ennui, le malheur au jeu, toutes les autres disgrâces de M. de la Fare ² ? et M. de Tonnerre ³ rapporte-t-il toujours au logis quelque petit gain ? Il ne saurait plus en faire de grands après l'acquisition de vos bonnes grâces. Tout le reste n'est qu'un surcroît de peu d'importance, et quiconque vous a gagnée ne se doit que médiocrement réjouir de toutes les autres fortunes. Mandez-moi s'il n'a point entièrement oublié le plus fidèle de ses serviteurs, et si vous croyez qu'à son retour il continuera de m'honorer de ses niches et de ses brocards.

XIX. — A M. SIMON DE TROYES.

Février 1686.

Votre Phidias et le mien,
Et celui de toute la terre,
Girardon ⁴, notre ami, l'honneur du nom troyen,
M'oblige à vous mander, non la paix ou la guerre,
Dont, sur ma foi, je ne sais rien ;
Non la ligue d'Augsbourg ⁵, que je sais moins encore ;
Non, dans un bel écrit plein de moralité,
Des sottises du temps le nombre que j'ignore
(Et saurait-il être compté ?),

¹ Elle s'empare de tous les cœurs, tandis que le roi prend toutes les villes. Louis XIV avait pris Gand le 9 mars de cette année 1678, Ypres le 25 du même mois. Leau le 4 mai, Puy-cerda le 28 du même mois, et le fort de Kehl le 27 juillet.

² Charles-Auguste, marquis de la Fare-Langère, né à Valgorge, en Vivarais, en 1644, mort le 22 mai 1712 ; célèbre par sa bravoure, son talent pour les vers, sa passion pour madame de la Sablière, et son amitié pour Chaulien. Consultez l'*Histoire de la vie et des ouvrages de Jean de la Fontaine*, troisième édition, 1824, p. 538 et suiv.

³ M. de Tonnerre fut celui qui supplanta Racine après de la Champmeslé ; ce qui, dans le temps, fit dire de l'auteur d'*Andromaque* que le tonnerre l'avait déraciné.

⁴ François Girardon, né à Troyes en 1627 ou 1630, mort à Paris le même jour que Louis XIV, c'est-à-dire le 1^{er} septembre 1715.

⁵ Coalition de l'empereur d'Allemagne, de la Hollande et de la Savoie, contre Louis XIV.